

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi vingt-deux septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 18/09/2025 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absent : Jérôme COTRET.

Secrétaire de séance : Jean-Michel MORISOT.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 16/06/2025 est lu. Concernant la délibération n°4-2-2025-NF-018, M. le Maire rapporte les observations reçues du service de contrôle de légalité. Cette délibération est retirée et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la CCTV pour le projet de renaturation des cours d'école (Délibération 7-5-2025-NF-020)
- AUTORISE M. le Maire à solliciter le fonds LEADER pour le projet de renaturation des cours d'école (Délibération 7-5-2025-NF-021)
- CHOISIT l'entreprise ANVALIA pour la réalisation des travaux de renaturation des cours d'école (Délibération 1-1-2025-NF-022)
- DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'avant-projet du PPRi Vals de Bréhémont-Langeais (Délibération 8-4-2025-NF-023)
- DONNE UN AVIS FAVORABLE au rapport local de suivi de l'artificialisation des sols du 21/07/2025 (Délibération 8-8-2025-NF-024)

Informations et questions diverses :

M. le Maire transmet les remerciements des Baladins des bords de l'Indre pour la subvention accordée.

M. le Maire annonce que l'inauguration officielle du commerce multiservice aura lieu le lundi 13 octobre 2025 à 11h00. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

M. le Maire expose le bilan financier du commerce multiservice. Le total des dépenses (achat du bâtiments, études, maîtrise d'œuvre, travaux, raccordements, enseigne...) s'élève à 1 050 142.28 € HT. La commune a obtenu un montant total de subventions de 479 300.64 €, soit 45.3 % des dépenses.

M. le Maire demande des volontaires pour la surveillance de la cour d'école lors de la pause méridienne pendant l'absence de l'agent qui sera en formation.

M. le Maire informe que la cérémonie des vœux à la population aura lieu le 17/01/2026.

Mme JEUDI organise la préparation du prochain Petit journal.

Pour répondre à la question posée par Mme LENHOF, M. le Maire confirme que la réfection du chemin du Franc rosier vers la Métairie va se poursuivre dès que le calcaire sera livré et que la météo permettra les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Affiché le 25/09/2025 Transmis à la préfecture le 25/09/2025
